

Faut-il domestiquer les rivières, les équiper de barrages, ou les laisser – autant que possible – mener leur vie sauvage ? Le barrage des Plats, sur la Semène, un affluent de la Loire, menaçait de s'effondrer. Les élus et l'État voulaient le reconstruire. **Les pêcheurs, et les défenseurs de l'environnement, eux, rêvaient d'un autre destin pour les hommes et la rivière...**

Et au milieu, coule la Semène

PAR DOMINIQUE LANG
PHOTOS HUGO RIBES

LE MOIS D'AOÛT 2005 touche à sa fin. Le Café des sports de Saint-Genest-Malifaux (Loire), sur l'un des plateaux surplombant la ville de Saint-Étienne, ne désemplit pas. Si les habitants de cette petite ville de 3 000 habitants aiment à s'asseoir près du bar, les touristes eux, profitent, sur la terrasse, des derniers jours de soleil. L'heure est à l'insouciance. Ni le gérant du café, Bertrand Neyret, ni ses clients ne s'inquiètent des travaux qui se préparent en contrebas de la ville. Là-bas, le barrage des Plats, un mur de béton en forme d'arc de cercle de 20 mètres de haut, contre lequel s'appuie un grand plan d'eau alimenté par la rivière Semène, doit être vidangé. La rivière, qui prend naissance 7 km en amont, dans les contreforts du mont Pilat, serpente sur 40 km, jusqu'à la Loire.

La loi impose une vidange du plan d'eau tous les dix ans mais sur la Semène, comme sur nombre d'autres cours d'eau, le propriétaire du barrage – la municipalité de Firminy, à 15 km du site – a cru bon s'en dispenser. Achievé en 1958, ce réservoir d'eau potable constitue une réserve d'urgence pour l'approvisionnement des 17 000 habitants de la ville. Il lui permet également d'en



Journaliste à *Pèlerin*, il s'intéresse depuis de nombreuses années aux thématiques liées à l'environnement.

vendre à plusieurs communes environnantes. La vidange a un coût et les maires successifs de Firminy, de droite comme de gauche, ont toujours reculé devant l'obstacle, pariant sur la solidité de l'ouvrage en béton. En 2003, le pari devient risqué : cette année-là, la sécheresse de l'été vide le plan d'eau et les pluies de l'automne le remplissent trop vite. Des failles profondes apparaissent au pied du barrage. Il faut vidanger, complètement. Pour cet ouvrage, âgé de quarante-sept ans, ce sera une première.

VISAGE JOVIAL ET moustache imposante, Antoine Lardon gare sa moto à quelques centaines de mètres en contrebas du barrage des Plats. Puis il remonte à pied le cours d'eau, photographiant les trésors de la rivière et de ses abords. Président de la fédération de pêche de la Haute-Loire, cet homme de 60 ans, connaît bien les truites fario de la Semène, où il effectue de multiples prélèvements et mesures statistiques. Lors des réunions de la commission chargée de préparer la vidange, son franc-parler d'ancien syndicaliste CFDT tranche avec les discours convenus des techniciens. Avec d'autres pêcheurs, il insiste pour qu'un bassin de secours soit creusé en aval, qui permettrait de limiter les conséquences d'un débordement imprévu au cours de la vidange. En vain. Le député-maire de Firminy, Dino Cinieri, rappelle que les travaux doivent démarrer au plus tard fin septembre pour s'achever quinze jours plus tard. Il faut éviter les frimas de l'automne, souvent



Antoine Lardon, opposant au barrage et président de la fédération de pêche de Haute-Loire sur l'emplacement du plan d'eau avant le barrage. Saint Genest Malifaux, Jeudi 30 Janvier 2014.

rigoureux, qui pourraient fragiliser plus encore le barrage.

Le 30 septembre 2005, vers 14 heures, les techniciens ouvrent les vannes : 1,5 million de m³ d'eau du réservoir se déversent petit à petit. Deux semaines plus tard, en fin de vidange, c'est au « culot » – 20 000 m³ de sédiments accumulés au fond du plan d'eau – de s'écouler. Dans la nuit du mardi 18 octobre, vers une heure du matin, les techniciens du cabinet Aquascope, chargé de surveiller l'opération, voient s'affoler leurs instruments mesurant la qualité de l'eau. Les boues s'engouffrent trop vite à travers le barrage. Il faut agir de toute urgence, mais que faire ? Fermer les vannes, au risque de retarder l'opération ou les laisser ouvertes ? À cette heure-là, les responsables de la mairie sont injoignables. Les vannes ne seront fermées qu'à 7 heures du matin. Bien trop tard.

ANTOINE LARDON, LUI, est prévenu vers 11 h 30. En arrivant sur place, il constate qu'une couche de vingt centimètres de boue s'étale dans le lit de la Semène, à plus d'un kilomètre en aval du barrage. Plus bas, c'est une vague noire qui se répand dans le cours d'eau. Un déchirement pour ce pêcheur né au bord de la rivière et initié ici, par son père, à l'art de la

pêche à la mouche.

Le lendemain, avec quelques bénévoles des fédérations locales, il tente de sauver ce qui peut l'être encore du côté du plan d'eau. Enfoncés dans la boue jusqu'au nombril, armés de filet, les pêcheurs récupèrent 700 kg de perches, sandres et carpes, qu'ils transfèrent dans un grand réservoir posé sur une camionnette garée sur le rivage. Ils constatent aussi qu'autant de poissons ont fini hachés par la grille sur laquelle a été filtrée l'eau du barrage. Écœuré, Antoine Lardon ne peut plus se taire. Dans l'après-midi, avec quelques autres pêcheurs, il porte plainte à la gendarmerie voisine contre la ville de Firminy. La reproduction des truites est menacée et l'approvisionnement en eau des communes riveraines est également mise en péril. Quant au pisciculteur, installé cinq kilomètres plus bas sur la Semène, son entreprise ne s'en remettra pas.

PENDANT DES MOIS, Antoine Lardon continue d'arpenter les rives de la Semène, discutant avec ceux qu'il croise : marcheurs, agents de la mairie, techniciens d'Aquascope. Ses craintes se confirment : l'inspection du barrage mis à nu a révélé son mauvais état. Une crue soudaine pourrait même entraîner sa rupture. Pour éviter le pire, une ouverture d'urgence de trois mètres sur trois est forcée au pied du mur de béton, permettant à la Semène de s'écouler à nouveau librement, pour la première fois depuis quarante-sept ans.

“ La reproduction des truites est menacée ! ”

la Semène naît au pied du barrage et pas avant!



▶ Devant la tournure des événements, l'utilité du barrage est publiquement mise en doute, notamment par le collectif Loire amont vivante (Clav), qui rassemble, depuis 1999, dix-neuf associations locales et nationales – des pêcheurs et des associations environnementales, comme la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna). C'est dans ce collectif qu'Antoine Lardon a rencontré Martin Arnould, un quinquagénaire salarié du WWF France – association mondiale de défense de l'environnement. Récemment installé à Saint-Étienne, il tente de promouvoir un autre modèle d'aménagement pour la Loire, dont le cours est entravé par près de 10 000 « petits barrages » et 38 « grands » (de plus de 20 mètres de haut). Le programme « Loire vivante » veut éliminer les ouvrages inutiles pour permettre aux saumons sauvages de se reproduire et au limon de se répandre sur les terres inondables. En 1994, Martin Arnould a ainsi obtenu l'abandon définitif du projet de barrage de la Serre de la Fare (Haute-Loire), preuve que les mentalités peuvent évoluer. De son côté, Antoine Lardon s'est plongé dans le dossier de l'approvisionnement en eau potable de la région. Il a découvert qu'une nouvelle interconnexion des réseaux permettrait de faire l'économie de la reconstruction du barrage des Plats. Mais Daniel Mandon, maire de Saint-Genest depuis trente ans, ne veut pas renoncer à son plan d'eau qui attire touristes,

Daniel Mandon, maire de Saint-Genest Malifaux a 37 années au compteur comme élu local et national. Mairie de Saint-Genest Malifaux, Jeudi 30 Janvier 2014.

HUGO RIBES / HUGO RIBES / ITEM

marcheurs et vététistes. En fidèle disciple d'Eugène Claudius-Petit (1907-1989), un ancien député-maire de Firminy, qui fut aussi ministre de la Reconstruction, il prône un aménagement volontariste du territoire, dans ce parc régional du Pilat dont il a été vice-président pendant douze ans. Et peu importe si, depuis 2006, les lois sur la protection des milieux naturels des cours d'eau ont été sensiblement renforcées. Pour lui, « la Semène naît au pied du barrage et pas avant ! »

DE RÉUNIONS EN enquêtes publiques, les années qui suivent ne font qu'aggraver l'opposition entre adversaires et partisans du plan d'eau. Ces derniers ont marqué un point : l'agence de l'eau Loire-Bretagne s'engage à financer un tiers des six millions d'euros nécessaires à la reconstruction du barrage. Pendant ce temps, Antoine Lardon, pêcheurs et promoteurs constatent le retour de truites fario et d'écrevisses à pattes blanches dans cette eau courante redevenue fraîche. Une rarissime colonie de moules perlières a même survécu ! Pourtant, au terme d'une enquête publique rondement menée, la préfecture de la Loire donne son feu vert, le 22 mai 2012, à la reconstruction du barrage. Un mur de 21 mètres de haut – 8 000 m³ de béton – doublera le vieil ouvrage fragilisé. Pour beaucoup, l'heure est à la résignation. Pas pour Antoine Lardon, Martin Arnould et quelques membres du collectif Loire amont vivante. Communiqués de presse, visite en préfecture, courriers au ministère de l'Environnement... Ils s'efforcent, par tous les moyens, de maintenir la Semène dans son état sauvage. De son côté, la Frapna dépose un recours contre l'arrêté préfectoral. Coup de théâtre : le 14 novembre 2013, plus d'un an après le début des travaux, le tribunal administratif de Lyon annule l'arrêté, avançant d'un « défaut d'information » des élus locaux. Le chantier s'arrête immédiatement. Désormais, le silence plane sur un mur de béton inachevé qui s'élève en espaliers de part et d'autre d'un trou béant. Et au milieu, coule la rivière...

Au Café des sports de Saint-Genest, les habitués ne savent plus quoi penser de leur barrage. Ils l'aimaient bien ce plan d'eau ! Mais le temps qui passe et les aulnes qui ont grandi dans l'ancien bassin, ont insinué le doute. Le 5 février dernier, Bertrand Neyret, le gérant du lieu, a, pour la première fois, accueilli une réunion d'information du collectif Loire amont vivante dans son café. Martin et Antoine y ont raconté la patiente renaissance de la Semène. Rappelant qu'à leurs yeux, une rivière naturelle valait tous les plans d'eau du monde. ●

Repères

Repères

Avec ses 1000 km de long et un bassin versant qui occupe 1/5^e du territoire français, la Loire est bien le plus grand fleuve de France. Pour lui redonner toute sa beauté, l'État a lancé, en 1994, le plan « Loire grandeur nature ». Un plan qui vise aussi bien à accompagner le retour naturel du saumon sauvage qu'à redonner plus d'espace aux crues régulières du fleuve, en concertation avec les riverains. Mais la Loire dépend aussi de l'état de ses affluents :

c'est pourquoi le WWF a mis en place, depuis 2011, le Réseau des rivières sauvages, afin de protéger les derniers cours d'eau sauvages. Hormis les affluents de la Loire, plusieurs bassins versants et rivières pilotes sont ainsi concernés : l'Ellé (Morbihan), la Vis (Hérault), le Chéran (Savoie et Haute-Savoie)...

→ WWF France : 1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris, tél. : 01 55 25 84 84.

→ Collectif Loire Amont Vivante : <http://www.loireamontvivante.fr/>,